

Saint Ouen, le 13 juillet 2023

## FORÊT RÉGIONALE D'ÉTRÉCHY

### RÉGÉNÉRATION, SÉCURISATION DES BOISEMENTS ET OUVERTURE DE CLOISONNEMENTS

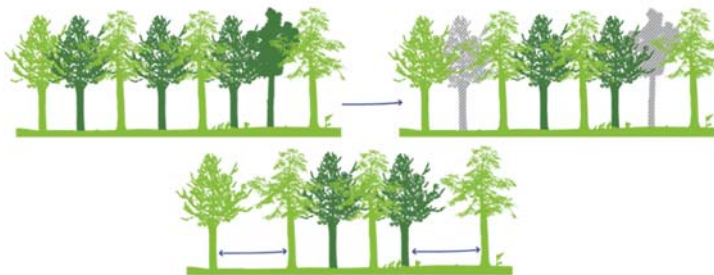
Les travaux initialement prévus en février 2023 en Forêt régionale d'Étréchy et reportés, vont avoir lieu dans le courant du mois d'août. Ils sont pilotés par Île-de-France Nature\*, aménageur et gestionnaire.

*\* Île-de-France Nature est le nouveau nom d'usage de l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France, établissement public à caractère administratif.*

Ils vont se dérouler à l'ouest du massif, dans les bois du Roussay et de la Roche plate, parcelles 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19. Ils vont consister à effectuer des coupes de cloisonnement et des coupes de régénération, comme prévu dans le document d'aménagement forestier (voir encadré). Des travaux visant à sécuriser la promenade et la lisière de la forêt vont être également réalisés sur l'ensemble de la forêt.

#### Des « cloisonnements » pour protéger le sol

L'ouverture de cloisonnements intervient une fois dans la vie d'une parcelle : elle est un préalable aux interventions sylvicoles. Elle consiste à retirer des arbres à intervalles réguliers de façon à tracer des cheminements rectilignes et parallèles, réservés à la circulation des engins forestiers. L'objectif est de minimiser l'impact du passage des engins sur le sol (tassement) en les obligeant à n'utiliser que ces cheminements pour circuler dans la forêt. Bien que pérennes et par mesure de sécurité, ces cloisonnements ne constituent pas des chemins de promenade.

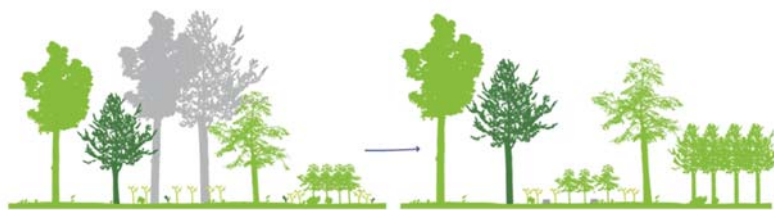


Les cloisonnements : une coupe pour créer l'ouverture de pistes parallèles dans une parcelle.

#### La régénération des peuplements, pour préparer la forêt de demain

Les coupes de régénération sont mises en œuvre dans le cadre d'un mode de gestion appelé « sylviculture mélangée à couvert continu » ou « futaie irrégulière ». L'objectif est de récolter les arbres matures pour laisser la place aux jeunes semis, futurs arbres de demain. Les travaux consistent à retirer, à l'intérieur des parcelles, à plusieurs années d'écart, une certaine proportion d'arbres, de façon à **conserver un couvert forestier continu**, c'est-à-dire que les parcelles ne sont jamais « nues » (sans arbres). Au contraire, l'objectif est

qu'elles comportent à terme, une proportion équilibrée de jeunes semis, d'arbres adultes et de vieux arbres.



**La futaie irrégulière** : une coupe réalisée tous les 8 ans environ, pour amener progressivement la forêt vers un mélange équilibré d'arbres de différents âges et tailles.

### Sécurisation des boisements

Le chantier se déroulera sur l'ensemble de la forêt. Il consistera à retirer ou élaguer les arbres situés en bordure des chemins et en lisière de la propriété régionale, et identifiés comme potentiellement dangereux : vieillissants, malades, blessés, fragilisés par les aléas climatiques, avec des risques de chute de branches ou de l'arbre lui-même en cas de coup de vent.

L'Aménagement forestier, un document de gestion pour la pérennité de la forêt  
L'Aménagement forestier est la feuille de route sur laquelle s'appuient l'Office national des forêts (ONF) et Île-de-France Nature pour mettre en œuvre les opérations sylvicoles (coupes et travaux) sur l'ensemble du massif. L'enjeu de ce document de gestion est la pérennité de la forêt. Il doit concilier le renouvellement des peuplements avec l'accueil du public, la protection des richesses écologiques et la production de bois de qualité. Pour la Forêt régionale d'Etréchy, il est planifié de 2017 à 2036.

### À propos d'Île-de-France Nature

Forte de plus de 45 ans d'expérience, Île-de-France Nature protège le patrimoine naturel régional, le valorise et agit pour la renaturation en zone urbaine.

En déployant à l'échelle régionale les stratégies environnementales de la Région, Île-de-France Nature :

- accompagne les collectivités, à travers un appui technique et financier, dans leurs projets de création, d'extension et de requalification d'espaces verts et de nature ;
- préserve, aménage et ouvre au public les espaces naturels, agricoles et forestiers, dans les secteurs les plus sensibles soumis à la pression urbaine et en accord avec les enjeux du territoire.

Le but ? Préserver et favoriser la biodiversité, s'adapter au changement climatique et améliorer la qualité de vie des Franciliens.

*Île-de-France Nature, Pour une nature partout et pour tous !*

[www.iledefrance-nature.fr](http://www.iledefrance-nature.fr)



**LA NATURE PARTOUT ET POUR TOUS**